



**Discours de la délégation du Parlement libyen
devant la 153e Assemblée générale de l'Union
interparlementaire (UIP)**

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

**Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu
soient sur vous.**

Monsieur le Président,

Excellences,

**Mesdames et Messieurs les Présidents et Membres des
Parlements,**

Distinguée Assistance,

Il m'est agréable, au nom de la délégation du Parlement libyen, d'adresser mes plus sincères remerciements et ma profonde gratitude à la République-Unie de Tanzanie—parlement, gouvernement et peuple—pour le chaleureux accueil et la généreuse hospitalité, ainsi qu'à l'Union interparlementaire pour avoir réuni les parlements du monde dans cet important forum international.

La tenue de notre Assemblée sous le thème « *Renforcer la bonne gouvernance et autonomiser les communautés grâce à l'inclusion, la confiance et des opportunités pour tous* » intervient à une étape internationale délicate, marquée par l'extension des foyers de conflit, l'aggravation des crises économiques et humanitaires, la montée en puissance de la logique de la force et le recul de la

capacité de la communauté internationale à unifier ses positions face aux multiples enjeux touchant à la paix, à la sécurité et à la stabilité.

Face à ces défis, la bonne gouvernance, la primauté du droit, la justice, la redevabilité et l'autonomisation des communautés deviennent des piliers fondamentaux pour la édification des États et le renforcement de la confiance entre les peuples et leurs institutions, bien au-delà de simples slogans ou de concepts politiques.

L'expérience de la Libye confirme que l'édification de l'État et la pérennité de la stabilité ne peuvent être réalisées que par le biais d'institutions nationales fortes et efficaces, d'une réconciliation nationale globale, du respect de la souveraineté et de l'unité de l'État, et en permettant au peuple de façonner son avenir selon sa libre volonté, à l'écart de toute ingérence extérieure ou diktat qui ne ferait qu'intervenir pour complexifier davantage les crises.

À cet égard, nous affirmons que les parlements assument une responsabilité centrale dans l'édification de la confiance, à travers une législation équitable, un contrôle effectif, l'enracinement de la primauté du droit, l'élargissement de la participation politique et sociale, et la garantie de l'égalité des chances et du développement sans exclusion ni discrimination.

La Libye réaffirme également que la justice internationale ne saurait être sélective, et que les droits des peuples à la sécurité, à la liberté, à la dignité et à l'autodétermination doivent bénéficier d'un respect égal, sans deux poids deux mesures. C'est dans cet esprit que nous renouvelons notre soutien aux droits légitimes du peuple palestinien, au premier rang desquels son droit à l'établissement d'un État indépendant, tout en appelant à la protection des civils, à la fin des souffrances humanitaires et au respect du droit international et de la légalité internationale.

Mesdames et Messieurs,

Les nations du monde disposent d'un vaste potentiel et d'opportunités considérables pour réaliser la croissance, le développement et la stabilité. Néanmoins, la concrétisation de ce potentiel exige des institutions plus efficaces, des sociétés plus engagées, une jeunesse davantage autonomisée et des politiques fondées sur la justice et l'égalité des chances.

Depuis Arusha, nous appelons à ce que la coopération parlementaire constitue un levier efficace pour rapprocher les positions, bâtir la confiance, soutenir le règlement paisible des conflits, promouvoir le développement durable et respecter la souveraineté des États ainsi que leur intégrité territoriale.

La divergence de nos intérêts ne doit pas faire obstacle à notre coopération, tout comme la pluralité de nos visions ne saurait soustraire à notre responsabilité commune envers nos peuples et l'avenir de l'humanité.

Puisse l'Union interparlementaire demeurer un espace de dialogue, un pont entre les peuples et une tribune pour la paix, la justice et la primauté du droit.

Je remercie la République-Unie de Tanzanie pour son aimable accueil, et je vous remercie de votre attention.

**Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu
soient sur vous.**

Fawzi Al-Tahir Al-Nuwairi

Premier Vice-Président du Parlement libyen

*Président de la Section parlementaire libyenne auprès de l'Union
interparlementaire*